

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3746**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Réseaux et télécommunications option ingénierie des réseaux informatiques

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|---|
| Université Nice Sophia Antipolis, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER | Président de l'université de Nice, Président de l'université de Nice, Recteur de l'académie |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Assistant l'ingénieur ou l'administrateur réseau, ce cadre technique participe à la conception, la supervision et la sécurisation d'un réseau d'entreprise comportant des liens longue distance. Il est régulièrement en contact avec les opérateurs de télécommunications (commande de câbles, d'appareils...).

Il met en œuvre des applications en architecture multi-tiers et déploie des services classiques (firewall). Il met en route et administre des routeurs. Il fait évoluer le réseau vers des technologies plus performantes.

Gérant un parc d'ordinateurs, il réalise des tests réguliers afin de prévenir les dysfonctionnements. Il intervient rapidement en cas de panne. Il effectue le changement des cartes électronique, la configuration du centre d'appels...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce technicien supérieur réseau travaille dans le secteur des réseaux, des télécommunications et de l'électronique.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

Assistant d'ingénieur spécialiste en réseaux, système et sécurité

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

U1 : Communication

Savoir s'exprimer en français et en anglais à un niveau de cadre (travail technique, présentation, exposé, rapport)

U2 : Management

Savoir organiser et planifier son travail et celui d'une petite équipe

U3 : Réseaux et Télécommunication

Posséder de bonnes connaissances sur les réseaux informatiques

U4 : Systèmes d'exploitation

Savoir utiliser les systèmes informatiques clients ou serveur de type Windows ou Unix

U5 : Architecture du système d'information

Connaître et savoir mettre en œuvre les applications de base d'un intranet/extranet (DNS, messagerie, web...)

U6 : Réseaux locaux et routage

Connaître et savoir mettre en œuvre des réseaux locaux avec des routeurs

U7 : Réseaux étendus

Connaître et avoir mettre en œuvre des réseaux étendus et mobiles en assurant la qualité de service

U8 : Sécurité des réseaux

Connaître les faiblesses des systèmes et des réseaux et savoir mettre en œuvre une supervision et une stratégie de sécurité conforme à la politique de l'entreprise et aux normes.

U9 : Administration systèmes et réseaux en environnement Windows et Unix

Connaître le fonctionnement des systèmes d'exploitation Windows et Unix, savoir les déployer et les administrer

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

| | | | |
|--|---|---|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat d'apprentissage | X | | Idem |
| Après un parcours de formation continue | X | | Idem |
| En contrat de professionnalisation | X | | Idem |
| Par candidature individuelle | | X | |
| Par expérience dispositif VAE | X | | Enseignants-chercheurs et professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-nice.fr/>

<http://www.unice.fr>

<http://www.iut.unice.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :